

Décision

Générale

colonial

Décision n° 364 le planton stagiaire Aouad Ezzi en service au Bureau des Finances.

n° 364 le

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 01/05/1945

Date de publication
15 mai 1945

Date du numéro
1 mai 1945

TEXTE INTÉGRAL

le planton stagiaire Aouad Ezzi en service au Bureau des Finances, est licencié de son emploi pour compter du 13 mai 1945 pour mauvaise manière habituelle de servir.